

# Panorama de la pêche à Wallis et Futuna. Quel horizon pour une gestion durable des ressources marines côtières ?

Baptiste Jaugeon<sup>1</sup> et Matthieu Juncker<sup>2</sup>

## Résumé

La gestion participative des ressources côtières est privilégiée par les pays et territoires insulaires du Pacifique pour garantir à la fois une certaine sécurité alimentaire et lutter contre la surpêche. Les îles de Wallis et Futuna présentent un certain nombre de similitudes avec d'autres îles du Pacifique sud : elles ont su conserver une culture et un système traditionnel polynésien encore très marqués aux cotés des valeurs occidentales, celles de la République française dans le cas présent. Mais, à l'inverse d'autres pays et territoires insulaires de la région, Wallis et Futuna voit sa population diminuer progressivement. Ce phénomène pourrait être considéré comme une aubaine pour les ressources marines qui ont longtemps été mises à mal. Pourtant, les quelques études scientifiques menées à Wallis et Futuna mettent en exergue la vulnérabilité de certaines ressources, sans pouvoir affirmer si ces ressources sont exploitées durablement ou pas. Toujours est-il qu'une partie des pêcheurs témoignent d'une diminution des ressources côtières, mais ne la perçoivent pas forcément comme problématique. Ceci semble être la conséquence d'un manque relatif de connaissances et de sensibilisation sur la vulnérabilité des ressources côtières et d'une certaine acceptation d'un milieu marin qui pourrait s'être dégradé par la persistance de pratiques non durables.

Très peu de documents attestent d'un mode de gestion traditionnel des ressources côtières, la période des missionnaires puis l'occidentalisation de la société semblent avoir transformé le lien que les wallisiens et les futuniens entretenaient avec la mer. Aujourd'hui, bien que la pêche occupe toujours une place importante dans la vie des wallisiens et des futuniens, la gestion des ressources côtières n'est pas considérée comme une priorité pour la majeure partie de la population interrogée. La réglementation existante sur les activités de pêche n'est ni comprise, ni connue, ni acceptée par la population. Des pratiques de pêches non-durables persistent sans qu'elles ne soient remises en cause. Sur la base de ces éléments, il apparaît que le contexte actuel de Wallis et Futuna ne semble pas des plus propices à la mise en place de processus de gestion participative. Certains prérequis sont envisagés dans cet article afin de créer les conditions d'émergence d'une prise de conscience nécessaire à la gestion durable des ressources côtières.

<sup>1</sup> Service de la pêche et de gestion des ressources marines, Wallis et Futuna. Courriel : [baptiste.jaugeon@agripeche.wf](mailto:baptiste.jaugeon@agripeche.wf)

<sup>2</sup> Coordonnateur pêches côtières et aquaculture, Projet PROTEGE. Courriel : [matthieuuj@spc.int](mailto:matthieuuj@spc.int)

L'île d'Uvea, avec la passe d'Avatolu, au sud-ouest de Wallis, au premier plan.

Image: © Matthieu Juncker

## Introduction

La pêche côtière joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et la subsistance des pays insulaires du Pacifique (Gillett 2016; Johnson et al. 2017). La surpêche, le réchauffement climatique, la destruction des habitats et la pollution des eaux sont autant de menaces qui pèsent sur les ressources côtières (Bell 2012). Les prévisions régionales sont de plus en plus inquiétantes quant à l'avenir des pêches côtières et de leur capacité à nourrir les populations du Pacifique, à moins d'une amélioration significative de la gestion et de l'état des ressources et de leurs habitats (Bell et al. 2009; Gillett and Cartwright 2010; Bell 2012; Johnson et al. 2017; Asch et al. 2018).

La garantie d'un approvisionnement durable en ressources marines côtières est une priorité pour les gouvernements nationaux, traduite dans une série de déclarations et de politiques régionales, notamment la feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie (FFA and SPC 2015) et la nouvelle partition pour les pêches côtières (SPC 2015). La gestion communautaire des pêches est un des modes de gestion privilégié pour atteindre cet objectif de durabilité des pêches.

Dans le cadre du Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes (PROTEGE) et à l'image de ce qui a prouvé son efficacité dans d'autres sites de la région, le territoire de Wallis et Futuna a souhaité se doter de sa propre stratégie d'intervention pour une gestion durable de ses ressources côtières.

A Wallis et Futuna, la pêche côtière occupe une place essentielle dans le quotidien des habitants qui la pratiquent à des fins de

subsistance (pêche vivrière), économiques (commercialisation, pêche professionnelle) et de loisir (pêche récréative). Au même titre que l'agriculture, la pêche participe au maintien de l'équilibre socio-économique de l'archipel. La dépendance de ce territoire vis-à-vis des ressources marines côtières amène à considérer sa gestion comme un enjeu majeur.

Pour autant, les mesures de gestion de ces ressources côtières sont peu nombreuses et peu respectées. Certaines pratiques non-durables pourraient, à terme, compromettre la pérennité des ressources marines de l'archipel, les équilibres et la résilience des socio-écosystèmes.

En 2007, l'Initiative Corail pour le Pacifique (programme CRISP) avait permis de dessiner les contours d'un Plan de Gestion de l'Espace Marin (PGEM) à Wallis et Futuna (Egretaud et al. 2007a, 2007b; Verducci and Juncker 2007). Par la suite quelques actions ponctuelles de gestion intégrée de la zone côtière ont été menées (Moncelon 2017a, 2017b; INTEGRE 2018). Cependant ces actions n'ont pas permis d'instaurer un cadre pérenne pour la gestion durable des ressources côtières.

La compréhension et la prise en compte du contexte socio-économique est essentielle à la réussite de tels projets. Contrairement à la situation des pays voisins engagés dans une gestion participative des ressources marines, la population de Wallis et Futuna ne semble pas formuler d'inquiétudes face à la diminution de certaines espèces ni d'afficher comme prioritaire la gestion des ressources côtières. Cet élément de contexte rend l'implication des parties prenantes dans la mise en place et le suivi de mesures de gestion pour le moins difficile (Aubert et al. 2021).



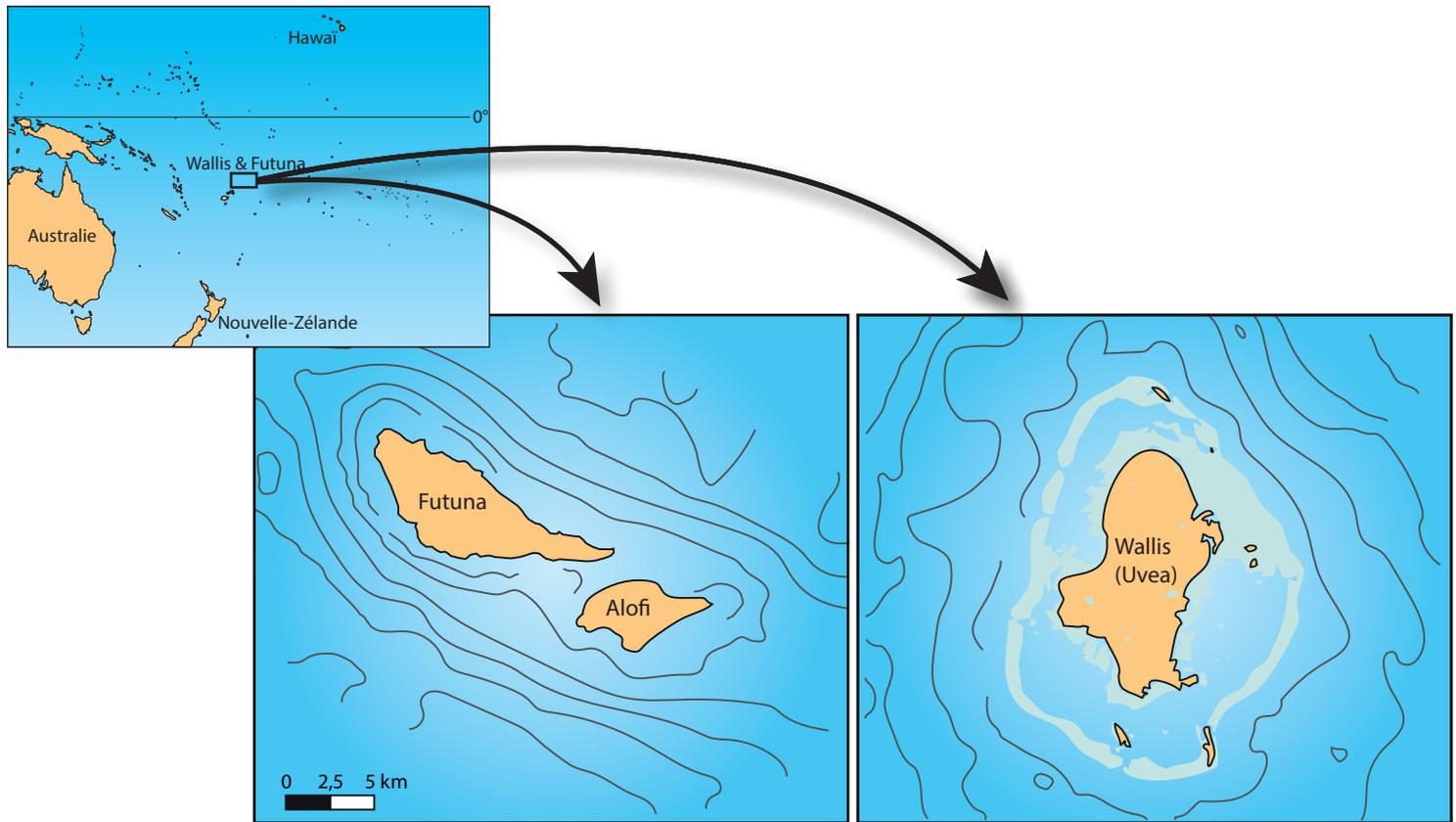


Figure 1. Les îles de Futuna et Alofi sont situées à 230 km au sud-est de l'île de Wallis.

Ainsi, nous pouvons nous demander dans quelle mesure le contexte de Wallis et Futuna est propice à une bonne gestion des ressources marines ? L'exploitation des ressources marines et les pratiques de pêche sont-elles durables, l'ont-elles déjà été ? Quel est l'état des ressources et comment est-il perçu par la population ? Quels sont les prérequis à la mise en place d'une gestion participative et durable des ressources côtières à Wallis et Futuna ? Quelles sont les conditions nécessaires pour un passage à l'action ?

## Méthode

Les informations et données utilisées dans cet article sont issues de la compilation de 34 études conduites dans l'archipel, des entretiens menés par le service de la pêche auprès des pêcheurs, des commerçants, et des acteurs décisionnaires (chefs coutumiers, élus de l'Assemblée Territoriale, représentants de l'Administration supérieure) et l'animation de *focus group* par type d'acteurs.

Le service de la pêche a bénéficié de l'appui de la Division Pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la Communauté du Pacifique (CPS), du projet PROTEGE, et des sociétés Trajectoires et HOPE ! pour réaliser ce diagnostic (Aubert et al. 2021).

## Présentation générale du contexte de Wallis et Futuna et de la pêche côtière

### Géographie

Situé à 450 km des îles Fidji au sud, 345 km des Samoa à l'est, 450 km de l'archipel de Tonga plus au sud-est, 600 km de l'archipel de Tuvalu au nord-ouest et 670 km de Tokelau au nord-est, le territoire français de Wallis et Futuna occupe une position centrale au sein de la Polynésie occidentale.

Le territoire est constitué de trois îles principales :

- D'origine volcanique, l'île de Wallis, d'une superficie de 77,9 km<sup>2</sup> est la plus grande de l'archipel. Il s'agit d'une terre basse, dont le point le plus élevé culmine à 151 m d'altitude. Elle est bordée d'un lagon d'environ de 63 km de long et de 4 km de large, délimité par un récif barrière comportant quatre passes (Richard et al. 1982; Juncker 2005)
- À 230 km au sud-ouest de Wallis, Futuna et Alofi, dénommées également îles Horn, sont deux îles montagneuses aux côtes très découpées, et difficiles d'accès par la mer. Les points culminants sont le Mont Puke pour Futuna (524 m) et le mont Kolofau pour Alofi (417 m). Futuna (46,3 km<sup>2</sup>) est une île sans lagon, avec un relief accidenté. L'îlot voisin, Alofi (17,8 km<sup>2</sup>), inhabité, est séparé de Futuna par un détroit large de 1,8 km (Richard et al. 1982; Juncker 2005).

Ces contextes géographiques distincts induisent des pratiques halieutiques très différents.

## Démographie

Entre 1969 et 2003, sous l'effet d'une forte natalité et d'une émigration relativement faible, la population avait augmenté de 75 % passant de 8 546 à 14 944 habitants. Mais depuis 2003, la tendance s'est inversée, avec à la fois une émigration de plus en plus forte et des naissances moins nombreuses. Ainsi, le territoire a perdu plus de 22 % de sa population entre 2003 et 2018, revenant à son niveau d'avant 1983 (INSEE 2019).

En 2018, le nombre d'habitants de Wallis et Futuna s'élevait à 11 558, répartis pour les deux tiers à Wallis et pour un tiers à Futuna (INSEE 2019).

Cette décroissance entraîne inéluctablement une diminution de la pression de pêche, une aubaine pour la ressource, mais elle contribue aussi à la perte des savoirs traditionnels sur la pêche.

## Cohabitation d'une économie traditionnelle et administrée

Les seules données accessibles sur l'autoconsommation remontent à 2005–2006 : à l'époque les ménages « autoconsommaient » en moyenne l'équivalent de 64 000 XPF<sup>3</sup> par mois. L'autoconsommation représentait donc une part significative de la dépense totale des ménages (26 %) (Buffière 2006).

L'économie « formelle » est fortement administrée. Près de 56 % du montant total des salaires provient de l'administration (IEOM 2020). Le territoire est par ailleurs fortement dépen-

dant de l'extérieur pour les autres productions alimentaires et l'énergie. À l'inverse les exportations sont quasi nulles.

En 2005, le PIB par habitant était d'environ 1,2 million XPF (10 117 €), plaçant l'archipel en tête des petits États et territoires de la zone Pacifique en termes de niveau de vie.

Il ressort de notre analyse que le confort d'une économie administrée et le contexte d'acceptation de dépendance à l'extérieur n'apparaît pas des plus propices à une prise de conscience de la vulnérabilité des ressources marines.

## Organisation institutionnelle

Si les îles de Wallis et Futuna partagent une histoire et une culture commune avec les îles polynésiennes, leur statut de territoire français depuis 1961 (après avoir été placées sous protectorat français depuis 1888) leur a réservé une voie de développement originale.

En effet les îles de Wallis et Futuna ont pu conserver leurs systèmes de « royauté », ce qui les distingue des autres collectivités françaises du Pacifique, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie. Les pouvoirs sont répartis entre le représentant de l'État français « le préfet », les autorités coutumières et l'Assemblée Territoriale, organe délibérant de la collectivité. Le statut hybride de Wallis et Futuna repose sur « un équilibre » entre le droit commun de l'État français et la reconnaissance du pouvoir coutumier, auquel s'ajoute la forte influence de l'église catholique.

<sup>3</sup> 100 XPF = 0,83 Euros = 0,99 USD (19 août 2021)

À Wallis et Futuna, la pêche à pied est principalement pratiquée par les femmes. Image: © Baptiste Jaugeon



L'organisation communautaire est encore très forte pour les événements traditionnels coutumiers et religieux mais en perte de vitesse pour l'organisation de la vie quotidienne. A l'instar des sociétés modernes, l'individualisme progresse également à Wallis et Futuna (Grijp 2002). Il est à noter que, le système coutumier de Wallis est en crise depuis 2005, deux chefferies revendiquant et partageant un même territoire. Il semblerait que ces périodes d'instabilités soient assez communes en Océanie (Blanchet 2001). La cohabitation de deux autorités coutumières sur un même territoire entrave les projets de gestion et de développement, notamment la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des pêches.

### Gestionnaires des pêches

La gestion coutumière de la pêche a longtemps consisté à organiser les activités collectives de pêche dans le cadre de fêtes ou d'échanges coutumiers. Elle s'appliquait aussi à gérer les pratiques de pêche en réglementant l'accès à certains lieux ou en promulguant un interdit (*tapu*) à certaines périodes de l'année sur certaines espèces de poissons ou sur certaines techniques (Burrows 1936; Gaillot 1961; Rozier 1963; Blanchet 2001). Aujourd'hui, il ne semble plus y avoir d'espèces marines emblématiques ni de *tapu* (hormis des lieux où des pêcheurs ont disparu en mer). La mer est un espace de liberté où toute réglementation semble être assimilée à une privation.

Administrativement, la pêche est placée sous l'autorité du Service de la pêche au sein de la Direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche de Wallis et Futuna. Le Service a

pour mission d'appuyer les activités de pêche et d'améliorer le mode de vie de la population en facilitant l'accès à la ressource par de nouvelles techniques. Elle est aussi de mettre en œuvre une politique de développement durable de la pêche. Le Service de la pêche de Wallis et Futuna s'efforce d'appuyer les pêcheurs à la professionnalisation. Il est garant du statut du pêcheur professionnel : les pêcheurs licenciés peuvent bénéficier de l'aide au carburant sur remise des fiches de pêche et aussi prétendre à l'aide à l'investissement.

Les activités de pêche ont commencé à être réglementée dans les eaux territoriales (<12 miles nautiques) par l'administration à partir de 1994. Plusieurs arrêtés ont été pris pour interdire la pêche aux explosifs, à la barre à mine, au poison ainsi que la chasse sous-marine de nuit et la pêche en scaphandre. Ils réglementent aussi l'utilisation des filets et définissent des tailles minimales de capture pour quelques espèces comme la langouste, le crabe de cocotier et le troca. Cette réglementation a été complétée en 2005 par voie de délibération portant modernisation de la réglementation et du statut du pêcheur professionnel. Elle contient des dispositions de protection des espèces sensibles (cétacés et chelonidés), ainsi que la limitation des captures et l'interdiction de vente pour les non-professionnels. Par ailleurs le Service territorial de l'environnement a fait adopter en 2020 une liste des espèces protégées qui interdit la capture de tortue, poisson napoléon et certaines espèces d'invertébrés (holothuries, triton géant...).

Si la réglementation est un outil a priori essentiel dans la gestion des ressources marines, elle n'est, en réalité, pas appliquée. Il n'y a aucun contrôle et il n'y a jamais eu de sanctions administratives. Certains pêcheurs professionnels connaissent la réglementation, mais ce n'est pas le cas de la plupart des pêcheurs ou de la population en général. De plus, certaines interdictions comme la chasse sous-marine de nuit, la pêche du poisson napoléon et des tortues marines, sont rejetées par une grande partie des pêcheurs, y compris des professionnels.

La question du suivi, du contrôle et de la surveillance des activités de pêche se pose. Selon les coutumiers et les élus, l'application de la réglementation doit faire l'objet d'une collaboration avec les coutumiers qui doivent l'accompagner. Sur le plan opérationnel les avis sont partagés : pour certains c'est la mission de la gendarmerie ; pour d'autres celle de la chefferie.

A l'heure actuelle, la réglementation et le statut du territoire ne permettent pas la mise en place d'une gestion dite « communautaire » car ils ne permettent pas l'autonomisation des communautés locales. Les services territoriaux gestionnaires encouragent cette transition pour une prise en compte de l'organisation coutumière et une responsabilisation des populations.

“Sans la pêche, il n'y a pas de moyen de vivre” Soane Katoa, pêcheur sous-marin de jour ou de nuit, Futuna. Image: © Baptiste Jaugeon



### À qui appartient la mer ?

La gestion de l'espace maritime pose un problème de gouvernance. La gestion des eaux territoriales (< 12 milles des terres émergées) est une compétence de l'Assemblée Territoriale. La gestion de la zone économique exclusive (12–200 milles des terres émergées) relève de l'État français. Coutumièrement, le domaine maritime n'est pas territorialisé, chacun est libre de ses usages.

Dans un objectif futur de gestion durable des ressources côtières, cette opposition de gouvernance pourrait faire émerger des conflits de légitimité en termes de surveillance et de contrôle des mesures de gestion.

### Profil de la pêche et des pêcheurs

La pêche à Wallis et Futuna est exclusivement côtière, la quasi-totalité de l'effort de pêche se concentre sur une bande s'étendant du récif frangeant à quelques milles marins du récif.

La pêche y est très peu mécanisée et multi-métiers : la plupart des embarcations sont de petite taille (entre 4 et 6 mètres) avec des motorisations comprises entre 15 et 80 cv. Très peu de pêcheurs détiennent un GPS ou un sondeur et le matériel de sécurité est bien souvent absent. La plupart pratiquent la pêche au filet (50 %), la chasse sous-marine (44 %), la pêche à la traîne (21 %) ou encore à la palangrotte (26 %). 35 % des pêcheurs pratiquent également le ramassage de coquillages et de crustacés. Toutes techniques confondues, les pêcheurs sortent une à deux fois par semaine pour une durée variant de 2 à 8 heures et visent un éventail très large d'espèces : les pêcheurs professionnels exploitent plus de 300 espèces de poissons et d'invertébrés (l'île de Wallis est exempte de risque ciguatérique). Environ 30% de ces captures sont des thonidés et espèces associées.

Au dernier recensement général agricole de 2014, 29 % des ménages à Wallis (395) et 40 % à Futuna (263) déclaraient pêcher, soit environ 2 632 pêcheurs dont 736 à Futuna et 1896 à Wallis pour 181 bateaux.

La production annuelle était estimée à 825 tonnes pour 150 tonnes commercialisées et 675 tonnes autoconsommées. La consommation en poisson local par habitant était alors estimée à 68,7 kg/an (Sourd and Mailagi 2015).

Le produit de la pêche est principalement destiné à la consommation familiale et aux échanges coutumiers avec des ventes limitées (27 % des pêcheurs déclarent vendre de temps en temps le produit de leur pêche). Une petite partie des pêcheurs tente de générer un véritable revenu de leur activité mais ils n'ont en général aucune notion de gestion (en particulier d'amortissement), le matériel est souvent mal entretenu et les sorties sont irrégulières et en général liées à des besoins financiers immédiats. Seulement un nombre restreint de pêcheurs, licenciés au service de la pêche, peut être considéré comme véritablement « professionnels ».

Les prises sont vendues, essentiellement au retour du pêcheur ou dans les commerces, entre 900 et 1 500 XPF/kg.

S'il ne fait aucun doute que la pêche occupe toujours une place importante dans les représentations des wallisiens et des futuniens et que la consommation en produits de la mer demeure importante, la dépendance de la population aux ressources marines reste relative. Peu de foyers ont la pêche comme première source de revenus (Buffière 2006). Par exemple parmi deux villages considérés comme des villages de pêcheurs il y a 15 ans, seuls 38 % des ménages à Halalo et 19 % à Vailala tiraient de la pêche leur revenu principal (Kronen et al. 2006). Dans ce contexte, l'intérêt porté sur l'état des ressources n'apparaît pas majeur.

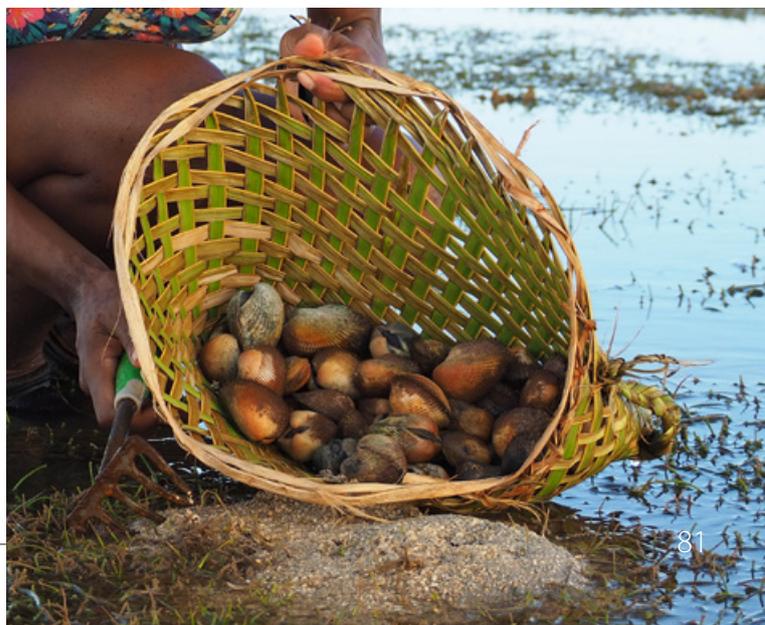
### Pratiques de pêche non durables et autres pressions sur les ressources marines

L'effort de pêche peut sembler relativement faible au regard du déclin de la population et du nombre de pêcheurs. Mais certaines pratiques de pêche non durable perdurent.

Mikaele Moleana, pêcheur au filet expérimenté, Mua, Wallis.  
Image: © Baptiste Jaugeon



Palourdes (*Anadara* sp.) collectées dans le lagon de Wallis.  
Image: © Baptiste Jaugeon



La chasse sous-marine est pratiquée autant de nuit que de jour. La nuit, les pêcheurs ciblent principalement les poissons-chirurgien et les poissons-perroquets endormis.

Autre technique pratiquée par les pêcheurs de Wallis et Futuna, le filet maillant. Cette méthode de pêche est peu courante mais peut entraîner des conséquences dramatiques lorsque les filets sont installés pour capturer des poissons migrants vers une zone de frai. Certains pêcheurs témoignent de pêches au filet de plus de 200 kg de mulets.

Les pêcheurs ciblent principalement les périodes et les sites de frai. Certaines espèces comme les loches, les empereurs ou les poissons-chirurgiens se concentrent dans les passes en période de reproduction aux alentours de la pleine lune ou de la nouvelle lune.

Les pêcheurs sont très peu sélectifs, tant au niveau des espèces qu'au niveau des tailles. Cela peut présenter un avantage en termes d'exploitation car la pression de pêche est répartie sur un grand nombre de ressources, mais le prélèvement des juvéniles ou des très gros individus peut aussi affecter le potentiel de reproduction des stocks.

*Alu 'alu i mala tau ki monu.* Persévère, le poisson finira par mordre.  
Image : © Leone Vaitanoa, Wallis



La pêche à pied, le piétinement répété du récif, les ancrages aléatoires peuvent entraîner des dégradations importantes sur les habitats récifo-lagonaires.

A cela s'ajoute d'autres pressions actuelles : apports terrigènes massifs, pollutions domestiques et effluents porcins, extractions de sable et matériaux coralliens, remblais et modifications du trait de côte et des courants dans le lagon. Ces causes de dégradation ont été observées qualitativement sur le terrain (Gabrié 1995; Verducci and Juncker 2007; Chancerelle 2008). Cependant l'impact de ces pressions reste difficile à appréhender, particulièrement en zone littorale au niveau des herbiers et des mangroves qui constituent des habitats essentiels dans le cycle de vie de nombreuses espèces. La menace du changement climatique ne fait qu'accroître la vulnérabilité de ces ressources et de leurs habitats.

## État de la ressource

### Perception de l'état des ressources ?

Il semble aujourd'hui que le frein principal à la mise en œuvre d'une gestion participative et durable des ressources côtières réside dans l'absence de demande sociale : le sujet n'est pas perçu comme prioritaire.

Pourtant en 1969, les pêcheurs sous-marins déclaraient que dans les cinq à huit dernières années, le nombre de grandes loches, de poissons-perroquets et de poissons Napoléon avait considérablement diminué. Ils admettaient facilement que cela était dû au nombre grandissant de fusil sous-marin vendus ainsi qu'à la mauvaise pratique de la chasse sous-marine de nuit réalisée à l'aide de lampes électriques étanches (Hinds 1969).

En 2007, dans le cadre du projet de plan de gestion de l'espace maritime (PGEM), la majorité des personnes enquêtées témoignaient d'une diminution de la ressource. (Egretaud et al. 2007a; Verducci and Juncker 2007).

En 2018, 2019, 2020 et 2021, les enquêtes menées auprès d'une cinquantaine de pêcheurs professionnels et vivriers témoignent d'avis partagés en ce qui concerne l'état de la ressource :

À Wallis, certains pêcheurs professionnels expriment une perception claire de diminution des ressources dans le lagon. Cette diminution se traduit par la nécessité de plonger plus profondément (au-delà des 20 mètres) et de passer plus de temps en mer pour rapporter la même quantité de produits de la mer. Ils pointent du doigt la mise en œuvre de pratiques non durables et notamment la chasse sous-marine de nuit ou les filets laissés en place trop longtemps ou sur de trop grands linéaires. Pour d'autres pêcheurs, la perception est totalement opposée, il y aurait toujours une quantité de poissons à même de satisfaire les besoins de l'activité. Ils remettent également en cause le caractère destructeur de la chasse sous-marine de nuit. Les pêcheuses consultées à Wallis perçoivent une diminution de la ressource en poissons à l'intérieur du lagon et des palourdes (*Anadara* sp.). Les raisons invoquées incluent la chasse sous-marine de nuit, le recul des plages ou les déchets (Aubert et al. 2021).

À Futuna, une partie des pêcheurs constatent une baisse des captures depuis plusieurs années. Les ressources pélagiques ne sont plus aussi proches ni aussi abondantes. Et pour les ressources récifales, il semble y avoir moins poissons comme le dawa (*Naso unicornis*) ou le vivaneau job (*Aprion virescens*). Il y a aussi moins de gros bénomiers et il faut aller plus profond pour les trouver. Pour d'autres pêcheurs il n'y a pas eu d'évolution significative de leur vivant. Les pêcheuses de Futuna ne perçoivent globalement pas de problèmes de diminution des ressources sur le récif qui borde l'île qu'elles exploitent. Mais, après des questions spécifiques, elles dressent une liste de tout ce qui a disparu ou quasiment (burgau, trocas, bénomiers, poulpes, holothuries, moules) (Aubert et al. 2021).

Il ne semble pas y avoir de discours dominant au sein des pêcheurs et des pêcheuses enquêtées, la perception de l'état des ressources est variable selon les acteurs. Certains pêcheurs témoignent bien d'une diminution des captures et des tailles de poissons et de certains invertébrés plus difficiles à trouver que par le passé. Cependant ce constat est rarement perçu comme un problème et il s'accompagne souvent d'un certain fatalisme qui n'appelle pas d'intervention. Pour la majorité des acteurs

enquêtés, il n'y a pas de lien de cause à effet entre les pratiques de pêche et une possible diminution des ressources côtières. Des causes extérieures comme le réchauffement climatique, les navires étrangers sont souvent invoqués et la grande majorité des individus a la conviction que face à de tels tourments la providence pourvoira toujours.

Ce fatalisme a déjà été évoqué à Wallis et Futuna pour décrire la perception des populations face aux risques naturels (Dupon 1984). Dans des contextes semblables, certains auteurs affirment que tant que la population n'a pas adopté une approche plus déterministe, établissant le lien de cause à effet entre l'action de l'homme et l'évolution de la ressource, aucune initiative de gestion ne peut être rendue possible (Foale 2006; McClanahan 2007, 2010; Bruggemann et al. 2012). Ainsi le renforcement du suivi et une communication inclusive sur le lien entre les différentes pressions et l'évolution des ressources pourrait constituer un premier levier vers une gestion participative et durable des ressources côtières à Wallis et Futuna.

Tilita, pêcheuse de Wallis.

"On m'appelle Mme Partage. Je glane souvent sur les platiers et je donne toujours une partie de ma pêche, car je sais que Dieu me le rendra."

Image: © Baptiste Jaugeon



### Quel a été et qu'elle est l'état de la ressource ?

Avant la seconde guerre mondiale, les sociétés wallisiennes et futuniennes étaient encore très traditionnelles. Les premières descriptions des pratiques de pêche remontent aux écrits des premiers missionnaires. En 1932, les techniques de pêche apparaissaient encore très limitées (Burrows 1936, 1937).

Les sociétés des îles de Wallis et Futuna ont été profondément bouleversées en 1942 par l'arrivée de l'armée américaine, la mise en place d'une économie de marché et l'abandon des cultures vivrières au profit des rations alimentaires de l'armée américaine. En effet, avec une présence moyenne de 4 000 hommes, la population a été massivement mobilisée pour appuyer les troupes américaines. L'euphorie ne fut que de courte durée, les troupes américaines laissant à leur départ en 1944, un système et une économie traditionnelle effondrés. Le lagon a été particulièrement mis à mal dans ses ressources en poissons et crustacés par l'abus des pêches, notamment à la dynamite (Angleviel 2006).

En 1969, Hinds, un expert de la CPS, fait état du déclin des stocks, de la persistance des pratiques de pêche destructrices, du manque d'intérêt pour la profession et des difficultés à alimenter le marché local (Hinds 1969).

Les premiers inventaires exhaustifs, données scientifiques chiffrées et études écologiques sur le milieu marin de l'archipel commencent dans les années 80.

Le premier inventaire de la faune et de la flore sous-marine de Wallis et Futuna a été réalisé en 1980 (Richard et al. 1982). Cette étude a permis de recenser, dans le lagon des îles Wallis et sur les formations coralliennes de Futuna et Alofi, 330 espèces de poissons réparties en 55 familles.

Près de 20 ans plus tard, une nouvelle expertise a permis d'obtenir les premières données quantitatives (densité et biomasse) et structurelles sur l'ichtyofaune corallienne de Wallis (Wantiez and Chauvet 2003). Cependant, seulement 194 espèces de poissons (32 familles) ont pu être recensées. Un échantillonnage spatial moins important que celui de (Richard et al. 1982) pourrait expliquer l'absence de certaines espèces précédemment répertoriées. Il est également possible que les variations du recrutement puissent expliquer ces différences de richesse.

L'année suivante, un effort d'échantillonnage considérable a permis d'obtenir une « photographie » relativement exhaustive des communautés de poissons (648 espèces recensées appartenant à 79 familles) (Williams et al. 2006) et a confirmé l'existence d'importantes variations spatiales et temporelles des abondances des populations de juvéniles et d'adultes (Wantiez 2000a, 2000b, 2001a, 2001b) qui pourraient s'expliquer par un approvisionnement aléatoire du lagon de Wallis en larve de poissons (Juncker 2005). En parallèle, un réseau de suivi de l'état de santé du récif a été conduit par le Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement (CRIOBE). Il apparaît, à partir des résultats des trois premières campagnes de suivi (1999, 2002 et 2005), que les récifs des pentes externes prospectées ne sont pas en voie de dégradation marquée (Chancerelle 2008).

Ces études menées par Richard et al. (1982), Juncker (2005), Williams et al. (2006) et Chancerelle (2008) n'avaient pas pour ambition de dresser un état des stocks des ressources marines mais de décrire l'écologie et la dynamique de ces populations.

Une approche cette fois-ci halieutique a été engagée en 2005–2006 par la CPS dans le cadre du programme régional de développement des pêches océaniques et côtières PROC-Fish/C. Les enquêtes et les comptages sous-marin visaient à réunir des informations de référence sur l'état des pêcheries récifales, pour contribuer à combler l'énorme déficit d'information qui fait obstacle à la bonne gestion de ces pêcheries (Kronen et al. 2006).

Par la suite, les ressources récifo lagonaires n'ont pas fait l'objet d'évaluations, à l'exception des invertébrés commerciaux comme les holothuries (Chauvet and Lemouellie 2005; Chauvet et al. 2011; Bertram et al. 2015), les langoustes et cigales de mer (Bosslerelle et al. 2017), le crabe de cocotier (Bosslerelle et al. 2018) et les trocas (Chauvet et al. 2004, 2006 ; Bosslerelle and Liufau 2017).

Très récemment, un inventaire des connaissances encore plus approfondi a été réalisé par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) dans le cadre de l'analyse stratégique régionale de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Ces nombreuses études poursuivaient des objectifs différents. Il en ressort néanmoins des éléments communs résumés ici : s'il ne fait aucun doute que les ressources récifo-lagonaires ont été mise à mal par le passé, elles semblent globalement en bon état au moment où ont été réalisées ces études. Toutefois des signes avant-coureurs sont également observés : différentes variables (abondance, biomasse, tailles des espèces) témoignant d'une pression de pêche sélective et impactante notamment sur les récifs les plus accessibles, côtiers et intermédiaires.

### Pouvons-nous pêcher plus ?

Lorsque l'on s'intéresse aux ressources récifo-lagonaires à Wallis et Futuna, il est important de considérer le relatif isolement géographique de l'archipel. Mise à part les quelques haut-fond de la zone, ces îles fonctionnent probablement majoritairement en autorecrutement (Juncker 2005). Cet isolement de Wallis et Futuna, affaiblirait l'approvisionnement en larves d'organismes marins provenant d'autres récifs. En cas de surpêche localement, la recolonisation, le ré-engraissement des stocks s'avérerait un processus long, *a fortiori* si l'habitat est endommagé par de mauvaises pratiques (Blanchet 2001).

Une étude de 2009 (Bell et al. 2009) classait Wallis et Futuna parmi les pays et territoires du Pacifique pour lesquels la pêche récifo-lagonaire ne pouvait fournir assez de poisson durablement pour satisfaire la demande des populations. En effet, partant du postulat qu'1 km<sup>2</sup> de récif ne peut fournir durablement plus de 3 tonnes par an (Newton et al. 2007), ils avaient estimé à partir des analyses spatiales disponibles que les récifs de Wallis et Futuna (haut-fond inclus) ne pouvaient produire durablement plus de 800 tonnes par an.

Pourtant en 2006, la production de la pêche (dont thonidés) était estimée à 900 tonnes puis à 825 tonnes en 2014. Ainsi les récifs de Wallis et Futuna étaient exploités au-delà de leurs capacités.

Les données de production issues de l'enquête budget des familles 2019–2020 ne sont pas encore disponibles, mais la production pourrait avoir diminué du fait de la décroissance démographique et ainsi atteindre un niveau d'exploitation durable.

Cependant ces estimations de grande échelle ne prennent pas en compte l'impact de certaines pratiques, l'exploitation de certaines espèces en particulier, la destruction des habitats ou encore une diminution des rendements liés aux changements climatiques. Le seuil d'exploitation durable des ressources côtières à Wallis et Futuna mérite d'être déterminé avec précision.

## Conclusion

### *Est-ce que le contexte de Wallis et Futuna est favorable à une bonne gestion des ressources marines ?*

Au même titre que l'agriculture, la pêche est une activité qui participe au maintien de l'équilibre socio-économique du territoire de Wallis et Futuna. Pour bon nombre, la mer constitue un véritable garde-manger, « une réserve en cas de coup dur » et la garantie d'une alimentation de qualité, saine et locale. Pour d'autres, elle est l'assurance de pouvoir subvenir aux dépenses du quotidien. Et pour quelques « professionnels », elle constitue leur terrain de travail qui permet de produire et d'alimenter le marché local.

Aujourd'hui, du fait d'une démographie décroissante, d'un niveau de vie relativement élevé, d'une dépendance toute relative aux ressources marines, d'un système coutumier en perte de vitesse et d'une administration indulgente, les populations de Wallis et Futuna jouissent d'une grande liberté sur les espaces maritimes.

Toute gestion est perçue comme une perte de liberté et comme un effort futile face à une nature providentielle, d'autant plus que la majorité des pêcheurs ne perçoivent pas de lien de cause à effet entre leurs pratiques et l'évolution de la ressource.

Il en résulte une absence de demande sociale pour une gestion des ressources marines.

Pourtant les ressources de Wallis et de Futuna ne sont pas infinies et ont des capacités de renouvellement limitées d'autant plus lorsque des pratiques non durables persistent exerçant des pressions environnementales grandissantes.

Comme en témoigne un pêcheur professionnel de Wallis et Futuna : « Être libre, ce n'est pas s'autoriser à faire ce qu'il ne faut pas faire ».

### *Quels sont les prérequis à la mise en place d'une gestion participative et durable des ressources côtières à Wallis et Futuna ?*

Aujourd'hui le prérequis pour la mise en place d'une gestion participative des ressources côtières serait de changer le paradigme socio-culturel associé à l'exploitation des ressources naturelles. Des pistes sont envisagées : informer sur la vulnérabilité des ressources marines récifo-lagonaire, rétablir les liens de causalité entre prélèvement et diminution du stock, entre gestion et durabilité, renforcer le suivi des ressources et en diffusant et rendant accessible ce savoir.

Cependant les motivations pouvant impulser des changements de comportements ne sont pas toujours rationnelles. L'absence de demande sociale semble relever principalement du domaine de la culture et du spirituel, il se pourrait alors que la solution ne soit pas d'opposer la gestion des ressources côtières à la culture mais bien de les concilier sous un angle nouveau.

Les auteurs aborderont dans un futur article la stratégie qui commence à se mettre en place pour tenter une gestion participative des ressources marines basée sur la connaissance et la sensibilisation des populations locales.

## Bibliographie

- Angleviel F. 2006. Wallis-et-Futuna (1942–1961) ou comment le fait migratoire transforma le protectorat en TOM. *Journal de la Société des Océanistes* 122–123:61–76. <https://journals.openedition.org/jso/pdf/541>
- Asch R.G., Cheung W.W.L. and Reygondeau G. 2018. Future marine ecosystem drivers, biodiversity, and fisheries maximum catch potential in Pacific Island countries and territories under climate change. *Marine Policy* 88:285–294. [doi.org/10.1016/j.marpol.2017.08.015](https://doi.org/10.1016/j.marpol.2017.08.015)
- Aubert V., Vieux C., Muron C., Jaugeon B., Manufekai L., Mugneret B., Faure C., Tufele H., Juncker M. and Faou F. 2020. Stratégie d'intervention pour une gestion durable des ressources côtières à Wallis et Futuna. Direction des services de l'agriculture et de la pêche; Trajectoires ; HOPe !. 51 p.
- Bell J.D., Kronen M., Vunisea A., Nash W.J., Keeble G., Demmke A., Pontifex S. and Andréfouët S. 2009. Planning the use of fish for food security in the Pacific. *Marine Policy* 33:64–76.
- Bell J.D., Johnson J.E., Ganachaud A., Gehrke P.C., Hobday A.J., Hoegh-Guldberg O., Le Borgne R., Lehodey P., Lough J.M. and Pickering T.D. 2012. Vulnérabilité des ressources halieutiques et aquacoles du Pacifique tropical face au changement climatique : résumé à l'intention des États et Territoires insulaires océaniques. Nouméa, Nouvelle-Calédonie: Communauté du Pacifique. <https://purl.org/spc/digilib/doc/8mm6u>

- Bertram I., Bosserelle P., Imirizaldu M., Liufau E., Magron F. and Moore B. 2015. Évaluation 2015 des stocks d'holothuries du lagon de Wallis. Service Territorial de l'Environnement de Wallis et Futuna, Conservation International Nouvelle-Calédonie, Communauté du Pacifique. 42 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/pz3mk>
- Blanchet G., Ferraris J., Kulbicki M., Mollard E. and Roux J-C. 2001. Les potentialités économiques et les conditions d'un développement autocentré du territoire de Wallis et Futuna : rapport d'expertise. Vol.1. Exposé des motifs et rapports d'experts ; vol. 2. Conclusions et recommandations. Paris : IRD and SEOM. 183 p. <https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010080081>
- Bosserelle P. and Liufau E. 2017. Le statut de la ressource en trocas sur l'île de Wallis. Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Communauté du Pacifique. 32 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/cnfcx>
- Bosserelle P., Liufau E., Imirizaldu M., Singh N., Taugamoia F. and Nioutoua S. 2018a. Statut de la ressource en langoustes et cigales de mer à Futuna : décembre 2017. Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Communauté du Pacifique. 56 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/cg5yb>
- Bosserelle P., Liufau E., Imirizaldu M., Singh N., Taugamoia F. and Nioutoua S. 2018. Statut de la ressource en crabe de cocotier à Alofi : novembre 2017. Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Communauté du Pacifique. 44 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/cg5yb>
- Bruggemann J.H., Rodier M., Guillaume M.M.M., Andréfouët S., Arfi R., Cinner J.E., Pichon M., Ramahatratra F., Ras-oamanendrika F., Zinke J. and McClanahan T.R. 2012. Wicked social-ecological problems forcing unprecedented change on the latitudinal margins of coral reefs: The case of southwest Madagascar. *Ecology and Society* 17(4):art47. [doi.org/10.5751/ES-05300-170447](https://doi.org/10.5751/ES-05300-170447)
- Buffière B., Goepfert J.P. and Benoit J. 2006. Enquête budget des familles Wallis et Futuna 2005–2006. Service Territorial de la Statistique et des Études Économiques. <https://www.statistique.wf/2012/03/14/enquete-budget-de-familles-2006/>
- Burrows E.G. 1936. *Ethnology of Futuna*. Bishop Museum Bulletin 138. Honolulu: Bishop Museum.
- Burrows E.G. 1937. *Ethnology of Uvea (Wallis Island)*. Bishop Museum. Bulletin 145. Honolulu: Bishop Museum.
- Chancerelle Y. 2008. Les récifs coralliens de Wallis et Futuna : suivi biologique, état de santé et perspectives d'avenir. *La Terre et la Vie* 63. 12 p. [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/55743/RevuedEcologie\\_2008\\_63\\_1-2\\_133.pdf?sequence=1](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/55743/RevuedEcologie_2008_63_1-2_133.pdf?sequence=1)
- Chauvet C. and Lemouellic S. 2005. Première étude du peuplement d'holothuries des zones récifo-lagonaires de l'île de Wallis. Rapport de Mission juillet 2005. Laboratoire d'Étude des Ressources Vivantes et de l'Environnement Marin, Université de la Nouvelle-Calédonie. <http://ifrecor-doc.fr/items/show/1285>
- Chauvet C., Lemouellic S. and Liufau E. 2006. Étude du peuplement de Trocas (*Trochus niloticus*, Linnae, 1767) des zones coralliennes de l'île de Wallis. Rapport 2006. Laboratoire d'Étude des Ressources Vivantes et de l'Environnement Marin, Université de la Nouvelle-Calédonie. 72 p. <http://ifrecor-doc.fr/items/show/1286>
- Chauvet C., Lemouellic S. and Juncker M. 2004. Première étude du peuplement de trocas (*Trochus niloticus*) des zones coralliennes de Wallis. Rapport de Mission. Laboratoire d'Étude des Ressources Vivantes et de l'Environnement Marin, Université de la Nouvelle-Calédonie. 47 p. <http://ifrecor-doc.fr/items/show/1284>
- Chauvet., Lemouellic S., Liufau E. and Manry C. 2011. Les holothuries du lagon de Wallis. Rapport de Missions. ACREM/Préfecture de Wallis et Futuna. 38 p.
- Dupon J.-F. 1984. Les risques naturels à Wallis et Futuna : pré-paration, prévention, expérience. ORSTOM, Nouméa. 76 p. [https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers12-08/17477.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers12-08/17477.pdf)
- Egretaud C., Jouvin B., Fare H. and Quinquis B. 2007a. PGEM de Wallis, Diagnostic environnemental. Composante 1A – Projet 1A2. New Caledonia: Coral Reef Initiatives for the Pacific (CRISP). 62 p.
- Egretaud C., Jouvin B., Fare H. et Quinquis B. 2007b. PGEM des îles de Futuna et Alofi, Diagnostic environnemental. Composante 1A – Projet 1A2. New Caledonia: Coral Reef Initiatives for the Pacific (CRISP). 47 p.
- FFA (Pacific Islands Forum Fishery Agency) and SPC (Pacific Community). 2015. A Regional Roadmap for Sustainable Pacific Fisheries. Honiara, Solomon Islands: Pacific Islands Forum Fisheries Agency, and Noumea, New Caledonia: Pacific Community. 4 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/xnc9f>
- Foale S. 2006. La complémentarité des connaissances scientifiques et des savoirs autochtones sur l'environnement dans les régions côtières de Mélanésie : incidences pour la gestion actuelle des ressources marines. *Revue internationale des sciences sociales* n° 187:135–143. <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2006-1-page-135.htm>
- Gabriel C. 1995. L'état de l'environnement dans les territoires français du Pacifique Sud : Wallis et Futuna. Rapport provisoire. 50 p.
- Gaillot M. 1961. Un type de pêche dans le Pacifique : La pêche à Futuna. *Les Cahiers d'Outre-Mer* 14:317–322. [doi.org/10.3406/caoum.1961.2215](https://doi.org/10.3406/caoum.1961.2215)
- Gillett R. 2016. Fisheries in the economies of Pacific Island countries and territories. Noumea, New Caledonia: Pacific Community. 688 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/pvyuo>
- Gillett R. and Cartwright I. 2010. The future of Pacific Island fisheries. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. 38 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/pwa4k>

- Hinds V.T. 1969. A fisheries reconnaissance to Wallis Island, 7 July–24 August 1969. Noumea, New Caledonia : South Pacific Commission. 20 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/6d6vk>
- IEOM. 2020. Rapport annuel économique Wallis et Futuna 2020. Uvea, Wallis et Futuna : Institut d'émission d'outre-mer. 154 p. [https://www.ieom.fr/IMG/rapport\\_annuel\\_ieom\\_wallis-et-futuna\\_2020](https://www.ieom.fr/IMG/rapport_annuel_ieom_wallis-et-futuna_2020)
- INSEE. 2019. Wallis-et-Futuna : la population continue de baisser, mais plus modérément. INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4219031>
- INTEGRE. 2018. Démarche de GIZC à Wallis et Futuna. INTEGRE. Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Communauté du Pacifique.
- Johnson J.E., Bell J.D., Allain V., Hanich Q., Lehodey P., Moore B.R., Nicol S., Pickering T. and Senina I. 2017. The Pacific Island region: Fisheries, aquaculture and climate change. p. 333–379. In: Phillips B.F. and Pérez-Ramírez M. (eds). Climate change impacts on fisheries and aquaculture. Chichester, UK : John Wiley & Sons, Ltd.
- Juncker M. 2005. Approvisionnement en larves de poissons du lagon de Wallis (Pacifique Sud). Thèse de doctorat en écologie marine. Laboratoire d'Étude des Ressources Vivantes et de l'Environnement Marin, Université de la Nouvelle-Calédonie. [http://portail-documentaire.unc.nc/files/public/bu/theses\\_unc/TheseMatthieu-Juncker2005.pdf](http://portail-documentaire.unc.nc/files/public/bu/theses_unc/TheseMatthieu-Juncker2005.pdf)
- Kronen M., Tardy E., Boblin P., Chapman L.B., Lasi F., Pakoa K., Vigliola L., Friedman K.J., Magron F. and Pinca S. 2009. Wallis et Futuna – Rapport de pays : profils et résultats des enquêtes réalisées à Vailala, Halalo, Leava et Vele (août-décembre 2005 et mars 2006). Programme Pacifique Régional des Pêches Côtières et Océaniques (PROCFish/C/CoFish) Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Secrétariat Général de la Communauté du Pacifique. 370 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/ztoza>
- McClanahan T.R. 2007. Management of area and gear in Kenyan coral reefs. p. 166–185. In: Fisheries management: Progress towards sustainability. McClanahan T. and Castilla J.C. (eds). New Jersey, USA: Blackwell Publishing, Ltd. doi.org/10.1002/9780470996072.ch8
- McClanahan T.R. 2010. Effects of fisheries closures and gear restrictions on fishing income in a Kenyan coral reef. Conservation Biology 24:1519–1528. doi.org/10.1111/j.1523-1739.2010.01530.x
- Moncelon S. 2017a. INTEGRE - Plan d'action du village de Malaë, royaume d'Alo à Futuna. INTEGRE. Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Communauté du Pacifique. 21 p. [https://integre.spc.int/images/pdf/wf/rapports/INTEGRE\\_2017\\_Plan\\_de\\_Gestion\\_Malae\\_Alo\\_Futuna.pdf](https://integre.spc.int/images/pdf/wf/rapports/INTEGRE_2017_Plan_de_Gestion_Malae_Alo_Futuna.pdf)
- Moncelon S. 2017b. INTEGRE Plan d'action du village de Leava, royaume de Sigave à Futuna. INTEGRE. Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Communauté du Pacifique. 20 p. [https://integre.spc.int/images/pdf/wf/rapports/NITEGRE2017\\_Plan\\_de\\_Gestion\\_Leava\\_Signave\\_Futuna.pdf](https://integre.spc.int/images/pdf/wf/rapports/NITEGRE2017_Plan_de_Gestion_Leava_Signave_Futuna.pdf)
- Newton K., Côté I.M., Pilling G.M., Jennings S. and Dulvy N.K. 2007. Current and Future Sustainability of Island Coral Reef Fisheries. Current Biology 17:655–658. doi.org/10.1016/j.cub.2007.02.054
- Richard G., Bagnis R., Bennett J., Denisot M., Galzin R., Ricard M. and Salvat B. 1982. Wallis et Futuna. Étude de l'environnement lagunaire et récifal des îles Wallis et Futuna (Polynésie occidentale). Paris, France: École Pratique des Hautes Études, Laboratoire de biologie marine et malacologie. 101 p.
- Rozier C. 1963. La Culture de Futuna à l'arrivée des européens d'après les récits des premiers témoins. Journal de la Société des Océanistes 19(19):85–118.
- Sourd A. and Mailagi J.-P. 2015. Enquête Agricole 2014–2015 des îles Wallis et Futuna. Service Territorial de la Statistique et des Études Économiques. 57 p.
- SPC (Pacific Community). 2015. A new song for coastal fisheries pathways to change: the Noumea strategy. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. 16 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/b8hvs>
- van der Grijp P. 2002. Selling is poverty, buying a shame: Representations of work, effective leadership and market failures on Wallis. Oceania 73:17–34. doi.org/10.1002/j.1834-4461.2002.tb02804.x
- Verducci M. and Juncker M. 2007. Faisabilité de la mise en place d'un plan de gestion des espaces maritimes à Alofi, Wallis et Futuna. New Caledonia: Coral Reef Initiatives for the Pacific (CRISP). 91 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/p4eui>
- Wantiez L. 2000a. Expertise biologique de Futuna et Alofi Le substrat et les poissons coralliens. Service de l'Environnement de Wallis et Futuna ; Laboratoire d'Étude des Ressources Vivantes et de l'Environnement Marin, Université de la Nouvelle-Calédonie. 43 p. <http://ifrecor-doc.fr/items/show/1319>
- Wantiez L. 2000b. Expertise biologique du lagon d'Uvea (Wallis et Futuna) - Rapport final. Service de l'Environnement de Wallis et Futuna ; Laboratoire d'Étude des Ressources Vivantes et de l'Environnement Marin, Université de la Nouvelle-Calédonie. 34 p <http://ifrecor-doc.fr/items/show/1318>
- Wantiez L. 2001a. Étude structure & fonctionnement du lagon d'Uvea - Les poissons du complexe récifo-lagunaire. Service de l'Environnement de Wallis et Futuna ; Laboratoire d'Étude des Ressources Vivantes et de l'Environnement Marin, Université de la Nouvelle-Calédonie. 85 p. <http://ifrecor-doc.fr/items/show/1295>
- Wantiez L. 2001b. Expertise biologique du lagon d'Uvea (Wallis et Futuna) - benthos des fonds meubles et le plancton. Service de l'Environnement de Wallis et Futuna ; Laboratoire d'Étude des Ressources Vivantes et de l'Environnement Marin, Université de la Nouvelle-Calédonie. 54 p. Available at: <http://ifrecor-doc.fr/items/show/1318>

Wantiez L. and Chauvet C. 2003. First data on community structure and trophic networks of Uvea coral reef fish assemblages. *Cybiuim* 27(2):83–100. <https://sfi-cybiuim.fr/fr/first-data-community-structure-and-trophic-networks-uvea-coral-reef-fish-assemblages-wallis-and>

Williams J.T., Wantiez L., Chauvet C., Galzin R., Harmelin-Vivien M., Jobet E., Juncker M., Mou-Tham G., Planes S. and Sasal P. 2006. Checklist of the shorefishes of Wallis Islands (Wallis and Futuna French Territories, South-Central Pacific). *Cybiuim* 30 (3):247–260. ISSN 0399-0974.

La pêche n'a pas besoin d'être selective puisqu'il n'y a pas de ciguatera à Wallis. Image: © Matthieu Juncker



© Communauté du Pacifique (CPS), 2021

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales lucratives sous quelque forme. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit.

Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Les opinions exprimées dans ce bulletin sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la CPS.

Texte original : anglais

Communauté du Pacifique, Section information halieutique, B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 262000 ; Télécopieur : +687 263818 ; [spc@spc.int](mailto:spc@spc.int); <http://www.spc.int>